

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un outil en ligne pour faciliter la récupération des résidus dangereux

Québec, le 28 août 2017 – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a lancé aujourd'hui une importante campagne publicitaire sous le thème « **En 2017, vous n'avez plus d'excuses!** ». En partenariat avec les villes et les MRC de la région, la CMQ veut inciter les citoyens à utiliser les nombreux points de dépôts permettant de récupérer les résidus dangereux tels que les piles, les ampoules fluocompactes, la peinture, les appareils électroniques, les médicaments, etc.

« La priorité est de détourner au maximum les résidus dangereux de l'incinérateur, de l'enfouissement, et de réduire ainsi l'impact que peuvent avoir certaines matières toxiques sur la santé. Pour faciliter la tâche aux citoyens, un nouvel outil en ligne permet dorénavant d'identifier rapidement tous les points de dépôt de la région », affirme Steeve Verret, président de la Table métropolitaine de coordination du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord) 2016-2021.

En se rendant à l'adresse www.tesresidusdangereux.com, il est facile de repérer près de chez soi les commerces, les organismes communautaires ou les services municipaux qui récupèrent ces produits. On peut également y consulter la liste des résidus dangereux acceptés à chacun de ces endroits, de même que les coordonnées et les heures d'ouverture.

« On constate que les citoyens sont conscients des impacts de leurs gestes au quotidien, mais il est parfois difficile, malgré la bonne volonté, de trouver l'information sur ces endroits ou le temps pour s'y rendre. Avec cet outil, ils ont tout ce qu'il faut au bout des doigts ! Aussi, on veut éviter que ces produits contaminent les matières recyclables du bac bleu ! », ajoute M. Verret.

Organisme de planification, de coordination et de financement, la CMQ intervient particulièrement en aménagement du territoire, en transport métropolitain, en environnement et en gestion des matières résiduelles. Elle regroupe 28 municipalités et trois MRC, comptant 804 000 habitants¹.

– 30 –

Source : Éloïse Richard-C.
Conseillère en communication
Pour information : 418 641-6250, poste 1216; 418 933-6994
luce.bergeron@cmquebec.qc.ca
www.cmquebec.qc.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#)

1. Gouvernement du Québec, Gazette officielle du Québec, 28 décembre 2016, [Décret 1099-2016](#).